

INTEGRER LA SANTE AU TRAVAIL DANS SON MANAGEMENT

Le chef d'entreprise doit veiller à la préservation de la santé physique et psychique au travail de ses salariés tout en assurant une bonne qualité de vie.

Pour cela, il doit se doter des moyens nécessaires pour respecter et faire respecter ses obligations et garantir ainsi des résultats probants au quotidien.

L'approche proposée par notre méthode SECURITE PLUS permet de maîtriser les spécificités du management de la Santé au travail et en retirer le meilleur pour l'entreprise.

LES OBJECTIFS

Cerner les enjeux de la prévention et connaître les obligations réglementaires.

Accompagner efficacement la mise en œuvre de la politique sécurité dans son entreprise.

Etre force de proposition en matière de prévention.

LE PUBLIC

Chefs de département.

Responsables d'équipe.

Responsables RH.

Référent Relais Santé au travail.

Managers opérationnels.

NOTRE METHODOLOGIE

Méthodologie basée sur l'alternance d'apports théoriques et d'applications pratiques vécues en entreprise.

Des réflexions collectives correspondant à des situations vécues dans différents environnements professionnels.

Une analyse des Bonnes Pratiques à s'approprier dans l'entreprise.

PROGRAMME 2 JOURS + 1 JOUR OPTIONNEL

Cadre juridique

Obligations de l'employeur – Obligations du salarié – Environnement réglementaire.

Nomination d'un Référent Santé au travail dans l'entreprise :

Conditions de la désignation – Rôle et missions – Moyens attribués – Liens avec la CSST (>300 salariés).

Management de la Santé au travail :

Intégration de nouveaux collaborateurs – Formation – Règles et Consignes – Prévention et Protection.

La méthode SECURITE PLUS :

Comment surviennent les accidents ? Sur qui en particulier ? L'analyse par les Dominos.

Les outils mis à disposition des équipes d'encadrement :

En matière de sensibilisation, de prévention, de formation, d'information, de communication

Institutions et Organismes de prévention :

Les acteurs internes et externes de la prévention à travers les Services de Santé au Travail – la DIRECCTE -la CARSAT – le CSE – la CSST

PROGRAMME SUITE

Le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels) et la Pénibilité

Définition et enjeux de l'évaluation des risques professionnels :

Obligation de création d'un document – Principes et méthodologie de l'évaluation des risques.

Comment mieux assurer la sécurité et protéger la santé des salariés :

Passer du stade de la contrainte à l'opportunité de progrès.

Mettre en place une démarche active et collective :

Pour diminuer le nombre d'accidents du travail et améliorer le climat social.

Démarche d'évaluation des risques :

Unités de travail – Risques et Familles de risques – Situations exposantes – Cotation ...

Moyens de prévention :

Existants – Réflexion sur ceux à mettre en place

Les RPS (Risques Psycho Sociaux dans l'entreprise)

Approche juridique :

Les textes en vigueur – Les obligations et leur évolution – L'esprit qui s'en dégage sur le terrain.

Les principaux facteurs de RPS :

Le stress – Les TMS – Le harcèlement – La discrimination - Les violences – L'organisation du travail – Le travail (contenu et poste) – Les relations de travail – L'environnement de travail...

Les 3 niveaux de prévention :

Comment les détecter, les appréhender et les maîtriser en amont.

Salariés en souffrance :

Bien être et efficacité – Vie professionnelle/Vie personnelle – Cellule de crise – Eviter la faute inexcusable...

Les Parties prenantes de la prévention :

Les services de santé au travail – Les psychologues – Les managers – Les représentants du personnel

INTEGRER LA SANTE AU TRAVAIL DANS SON MANAGEMENT

VOTRE FORMATEUR

Expert sur les sujets de Santé au travail et DRH de profession, votre formateur est en capacité de vous apporter au plus près des problématiques du terrain les solutions les plus adaptées et les bons réflexes à adopter sur cette thématique.



Ainsi, le manager en charge de l'animation et de la gestion d'une équipe, qu'il soit manager de département ou manager de proximité, pourra à l'issue de cette formation se sentir rassuré et sécurisé vis-à-vis des responsabilités sociales et pénales qui lui incombent.

La prévention et la sensibilisation sont les deux principaux axes de cette formation qui mènent à la réflexion, la prise de décision et la mise en action.

PREREQUIS

- ✓ Être en charge d'une équipe
- ✓ Disposer d'une sensibilité à la Santé Sécurité
- ✓ Avoir une posture de Référent
- ✓ Être ouvert au dialogue et à l'échange

EVALUATION

- ✓ Evaluation du niveau de connaissances en début de formation et lors du suivi en J3
- ✓ Exercices pratiques, Analyses de situations, Retour d'expérience du formateur et des participants.

POINTS FORTS

- ✓ Nombreux échanges entre participants sur leur vécu en entreprise pour une meilleure mise en dynamique d'action.
- ✓ Modules de formation axés principalement sur la partie humaine et managériale de la Santé au travail
- ✓ Supports de formation et outils de mise en action pertinents et simples à utiliser
- ✓ Effort particulièrement mis sur les aspects de communication et d'information
- ✓ Présentation de la méthode « Sécurité + » qui a fait ses preuves dans de nombreuses entreprises.



Modalités d'animation :

- En présentiel
- A distance
- En inter ou en intra



2 jours + 1 jour (à plus 6 mois)

Inter : 1500€ HT par stagiaire (pour 2 jours)
(+ 750€ HT pour la 3^{ème} journée)



Intra : 3500€ HT (8 personne max) + 1300€ HT
pour J3 (hors frais de déplacement)